



Avis d'appel d'offres

Mesures correctives de drainage du projet de la Marquise phase 1

2023-GE-17-TR

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour retenir les services d'une entreprise spécialisée dans des travaux de génie civil afin de procéder à l'application de mesures correctives de drainage du projet de la Marquise phase 1 par l'installation de puisard circulaire hors chaussée ainsi que par la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales à ciel ouvert.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h, le jeudi 13 juillet 2023, au bureau de la Direction des affaires juridiques et contractuelles, situé à la Mairie, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur. Elles peuvent également être transmises par voie électronique, par l'intermédiaire du SEAO et conformément à la procédure prescrite. Les soumissions électroniques seront ouvertes publiquement après la clôture des soumissions à compter de 10 h 01 et l'ouverture publique des enveloppes suivra.

Les soumissions papier devront être déposées en un exemplaire original ainsi que sur une clé USB. Toutes les soumissions doivent être accompagnées notamment des documents suivants :

- Une garantie de soumission égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, émise par une compagnie d'assurance autorisée et valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours ou un chèque certifié égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission;
- Si la garantie de soumission est sous forme de cautionnement : une lettre d'engagement stipulant qu'un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour salaires, matériaux et services seront accordés au soumissionnaire.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du 15 juin 2023. Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie : « Ouvrage de génie civil ».

La responsable de l'appel d'offres est responsable de la gestion du processus d'appel d'offres :

Me Marie-Pier Pharand
Directrice du Service des affaires juridiques et contractuelles

Pour toute question, s'adresser par courriel à l'adresse : juridique@vss.ca, en mentionnant en objet le numéro d'appel d'offres, soit : 2023-GE-17-TR.

Toutes les questions relatives à l'appel d'offres doivent parvenir par écrit au responsable de l'appel d'offres **au plus tard cinq jours ouvrables avant la date limite de réception des soumissions**. Le soumissionnaire doit s'adresser **obligatoirement et uniquement** au responsable de l'appel d'offres. À défaut, la Ville pourra, à sa seule discrétion, rejeter la soumission.

De plus, si un soumissionnaire a communiqué ou tenté de communiquer avant l'adjudication du contrat avec un employé de la Ville autre que celui mentionné au document d'appel d'offres et que cette information est découverte pendant l'exécution du contrat, la Ville pourra appliquer, à sa seule discrétion, la sanction prévue aux dispositions prévues à l'article : *Fin de contrat*.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera pas les résultats de l'ouverture par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 15 juin 2023.

La directrice du Service des affaires juridiques et contractuelles,

Marie-Pier Pharand, avocate